

AR Prefecture

046-214602963-20241206-2024_28-DE
Reçu le 10/12/2024**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 6 DÉCEMBRE 2024**

Convocation le 28 novembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le six décembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente du bourg en raison des travaux de rénovation de la mairie, sous la présidence de Monsieur Raoul DEBAR, Maire.

Étaient présents : Messieurs Jean-Bernard BENAC, Fabrice COURTIOL, Raoul DEBAR et Gérard VAN MARLE ; et Mesdames Chantal DELCROS, Ghislaine GALTAUD, Véronique LABRANDE et Nelly VAN MARLE

Étaient absents : Messieurs Benoît LAFARGUE et Guillaume BACCON; Madame Florence TISSANDIE VERGNE

Secrétaire de séance : Madame Véronique LABRANDE

ACQUISITION PARCELLE AW78

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la proposition du propriétaire de la parcelle AW78, jouxtant les parcelles appartenant à la commune et contenant le stade « Abel Cheron » au 1284 Route du Bondoire.

Cette parcelle n'est pas constructible mais permettrait de faire des aménagements dans la continuité du stade.

Le propriétaire propose la vente à un euro. Monsieur le maire demande au conseil municipal de se prononcer sur cette acquisition.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

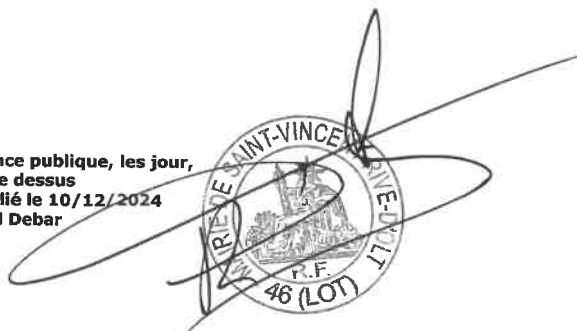

- **DÉCIDE** l'acquisition de la parcelle AW78 pour 1€ (un euro)
- **AUTORISE** Monsieur le maire à s'acquitter, pour le compte de la commune, des frais de notaire associés à cette acquisition ;
- **AUTORISE** Monsieur le maire à signer tous documents nécessaires au parfait aboutissement de ce dossier.

POUR : 8

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Fait et délibéré en séance publique, les jour,
mois et an que dessus
Cet acte a été publié le 10/12/2024
Le Maire, Raoul Debar

A SAINT-VINCENT-RIVE-D'OLT
Le 6 décembre 2024
Le Maire, Raoul Debar

